



MAIRIE de PERET  
34800

**Délibération 2024/36**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERET**  
**Séance du 8 novembre 2024**

Date de la convocation : 31/10/2024  
Nombre de membres en exercice : 15  
Nombre de votants : 9

Date d'affichage : 31/10/2024  
Nombre de présents : 8  
Dont procuration : 1

L'an deux mil vingt-quatre et le huit novembre à dix-sept heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Mme Isabelle SILHOL.

Président : I.SILHOL

Présents : Magalie BILHAC, Bruno CASTES, Bernadette DEL-ROX, Stéphanie JEUNET, Pauline SOULAIROL, Christophe VIDAL, Dominique ZARAGOZA

Absents votants par procuration : Patrick LOUX, (procuration à C VIDAL)

Absents excusés : Estelle BONNIOL, Éric BONAFE, Grégory GUIZIOU, Muriel HUGOL, Christine NOHARET, Sébastien SILHOL,

A été nommé secrétaire : Bruno CASTES

**Objet : SUBVENTION COOPERATIVE SCOLAIRE**

**EXPOSE**

Madame SOULAIROL présente au Conseil Municipal une demande de la directrice de l'école Jacques MONTAGNE concernant la participation à la sortie scolaire « classe de voile » des CM1 et CM2.

D'un montant total de 1400 €, les parents participent à hauteur de 420 €, et l'APEEP de 490 €. Il est demandé à la mairie une participation de 490 € soit 1/3 du montant total.

L'article 65748, subventions de fonctionnement, du budget a un crédit restant de 1400 €.

Le Conseil Municipal est invité à délibérer.

**DELIBERE**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le budget de la commune ;

Considérant que la demande de la coopérative scolaire est exceptionnelle ;

Où l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DECIDE** d'attribuer à la coopérative scolaire une aide financière supplémentaire de 490 €.

**AUTORISE** Madame le Maire à signer toutes les pièces de nature administrative, technique ou financière nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

*POUR : 9      CONTRE : 0      ABSTENTION : 0*

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Le secrétaire, Bruno CASTES

Le Maire, Isabelle SILHOL



Dépôt Sous-Préfecture de LODEVE  
Date de réception de l'AR: 14/11/2024

034 213 401 979 - 20241108 DE 2024\_036 DE  
Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture  
Et publication ou notification